



Les aventures de Dédé de Canéjan

Naissance de Dédé (Développement Durable) en **avril 2010**, sous le titre **agenda21**, c'est parti !!
(Mag Municipal n°8 d'avril et n°9 se septembre)

A cette occasion notre maire dit : "*L'A21 intègre, de fait, la mise en place d'une démarche de projets de type ascendant, des citoyens vers les décideurs publics*".

Avec la création de L'A21 saluons la création de 2 instances associées :

1) le comité de pilotage

2) le CESEM qui sera associé pour :

- . Le partage du 1er diagnostic
- . Le partage du plan d'actions
- . La présentation du plan d'actions et la définition de la mise en œuvre et du suivi des actions
- . L'évaluation et bilan du plan d'actions
- . Les actions de communication
- . Et en décembre 2011, le bilan d'étape et la définition du nouveau plan d'actions

Etat des lieux

=> des points globalement positifs et
=> des points à améliorer

- . La préservation ressource en eau
- . La performance énergétique
- . Les transports
- . Le logement social
- . Les commerces
- . Les services de proximité

décembre 2012 Mag Municipal n° 16

Canéjan poursuit son engagement !!

Un plan d'action en 28 actions

et déjà : Les grandes étapes à venir

* de juin 2012 à décembre 2013 : Programmation et

mis en œuvre des "actions"

* décembre 2013 : Avis du CESEM sur les fiches actions



Les élections passées ... Rendez-vous en Conseil Municipal le 13 novembre 2014 pour des délibérations placées sous le signe de l'**opérationnalisation** !!

N° 102/2014 – AGENDA 21 LOCAL – Comité de pilotage, réinstallation et composition

Notre commentaire en conseil :

Aujourd'hui, on nous demande de valider à nouveau, par un simple copier/coller des délibérations de 2010, la création d'un Comité de Pilotage de l'Agenda 21, celui-ci devant fonctionner selon le même processus que celui pensé il y a 4 ans.

Depuis décembre 2012, nous constatons l'abandon des 28 actions qui pour la plupart sont restées sans suite. Le bilan d'étape prévu en janvier 2014 est passé aux oubliettes et l'on voudrait, en utilisant les mêmes méthodes nous faire croire à la volonté de garantir le développement durable de notre territoire

N° 103/2014 – AGENDA 21 LOCAL – Conseil économique, social et environnemental municipal (CESEM) – réinstallation et composition

Notre commentaire en conseil :

« Aujourd'hui, on nous demande de valider à nouveau, par un simple copier/coller des délibérations de 2010, la composition du conseil économique, social et environnemental, celui-ci devant fonctionner selon le même processus que celui pensé il y a 4 ans.

À noter la référence à la délibération 74-2010 portant adoption de la charte de fonctionnement du CESEM, mais charte absente des documents fournis aux Conseillers municipaux ... tout au moins à ceux de l'opposition.

De plus cette charte n'est pas mise en ligne (vérification effectuée le 9 novembre) sur le site informatique de la commune.

Depuis décembre 2012, nous constatons l'abandon des 28 actions qui pour la plupart sont restées sans suite. Le bilan d'étape prévu en janvier 2014 est passé aux oubliettes et l'on voudrait, en utilisant les mêmes méthodes nous faire croire à la volonté de garantir le développement durable de notre territoire



* janvier 2014 : évaluation et 1er bilan d'étape : **ce bilan n'a jamais été fait**

Lire notre analyse, publiée fin 2014, à propos de la mystification appelée : Agenda21
<http://poilagratter.e-monsite.com/>
Agenda 21 : le recadrage - le bilan d'étape qui n'a pas été fait



2015 = rien

2015 = rien

2016= Développement durable : Canéjan poursuit son engagement (Magazine Municipal n° 8 de septembre) : quelques zooms sur les initiatives locales en 2 pages !!

Mais où sont passées les 28 actions et leur suivi ? Et le CESEM ?

2017=



Canéjan, durablement ... (Magazine Municipal n° 11 de septembre) : quelques zooms sur les initiatives locales en 3 pages !!

C'est incroyable, mais il ne reste rien des promesses, juste de la mousse !!

C'est sûr il faut faire une transition pour oublier ce fiasco ... et il ne faut pas désespérer notre Dédé qui a maintenant 7 ans !!

Ca tombe bien, il paraît que : Face aux crises auxquelles nos sociétés sont confrontées (écologique, sociale, économique, politique), il faut inventer des solutions bien adaptées à notre territoire et passer à l'action !



Le groupe majoritaire va donc commencer par une grand-messe, pardon une réunion, le 30 septembre 2017 ... pour lancer l'initiative de la transition à Canéjan (*transition : passage d'un état à un autre*)

Nous avons aussi le site municipal pour nous délivrer la bonne parole :

« La transition commence ICI :

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte est une loi "d'action et de mobilisation" qui engage le pays tout entier : citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics ...

Vers un projet de "Ville en Transition"

Le dispositif de suivi de ces 28 actions a permis à la collectivité d'expérimenter les 152 mesures qui les constituaient, de les évaluer et de les adapter.

La qualité de son engagement a permis à la commune de Canéjan d'être nommée au Prix des Energies citoyennes 2016.

Après cinq années d'exercice, le premier Agenda 21 de Canéjan arrive à son terme.

Il est apparu utile de réaliser courant 2017 un bilan d'étape d'un point de vue de la démarche et de son exécution, qui doit permettre de vérifier et de faire connaître l'apport de notre Agenda 21 local et de ses 28 actions, aux objectifs de développement durable.

Ce travail préfigure ainsi la refonte du nouvel Agenda 21 au travers un projet de « Ville en Transition ».

Et la station-service on la met où ?



Lu dans Wikipedia :

... il est important de distinguer le réseau des villes en transition (un mouvement social coordonné) par rapport aux autres acceptations plus vagues et plus générales comme la transition énergétique

... L'action ne doit pas exclusivement venir des gestes individuels quotidiens, ni des instances politiques via la législation. C'est pourquoi le mouvement des initiatives de transition est apartisan...

Rendez-vous en conseil municipal pour enregistrer, sans plus d'informations, comme c'est l'usage à Canéjan...

* **la disparition du CESEM au profit de : La conférence Locale pour la transition**

* **l'abandon de l'Agenda21 vers un projet : Ville en transition**